

L'accueil périscolaire en élémentaire et maternelle

7 décembre 2021

La Ville propose des temps périscolaires dans le cadre d'un projet éducatif précis dont l'enfant est au centre.

Un accueil périscolaire est organisé le matin à partir de 7h30 et le soir à partir de 16h30 jusqu'à 18h30. La tarification se fait à la demi-heure.

Les axes forts du PEDT

- Faciliter l'accès pour tous les enfants à des activités favorisant leur épanouissement (Cellule inclusion, gratuité des Extras, propositions d'activités diverses et variées) ;
- Maintenir une cohérence des actions menées tout au long de la journée (présence d'un coordonnateur par groupe scolaire, partage des projets entre temps scolaire et périscolaire) ;
- Continuer à enrichir l'offre éducative en s'appuyant sur des ressources locales (participation des associations sébastiennes aux Extras) ;
- Renforcer la coopération avec les enfants et amplifier la communication envers les familles.

À savoir

L'accueil périscolaire proposé le matin avant les heures de cours et le soir après l'école sont des temps gérés par la Ville répondant à un projet éducatif précis. Favoriser le développement de l'enfant et son autonomie, la coéducation, la vie de groupe et le jeu en sont les axes forts. Le temps du midi (restauration, surveillance...) est aussi pris en charge par la Ville.

Pour bénéficier de cet accueil, contactez le service Vie scolaire au 02 40 80 85 37.

Contact

Vie scolaire

7 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 37

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi matin

Documents à télécharger

- [Guide : l'accueil périscolaire](#)
pdf | 139.95 Ko

Documents à télécharger

- [PEDT 2023](#)
pdf | 9.72 Mo

■

- [Contact](#)
- [Documents](#)
- [Documents](#)